tre hymne liturgique s'élève : le « Vexilla Regis, ô Crux Ave ». Puis, dans un cantique, en mode mineur, où la douleur s'exhale en accents déchirants, le chœur explique l'une après l'autre les phases émouvantes de l'ascension au Calvaire.

Le cortège est enfin arrivé au Golgotha. « Venez, ah ! venez », disent les voix :

Venez et déployez vos ailes,
Anges du Ciel, sur votre Créateur;
Voyez ses blessures cruelles
Et son corps navré de douleur.

Mais voici que la mélodie subit une transformation. Le moment du triomphe s'avance ; car la Croix est le trône du Rédempteur.

Silence, esprits des Cieux
Mortels faites silence.

Jésus a rendu le dernier soupir. La parole est au Créateur et l'on n'entend plus que le bruit du déchirement de la montagne scandant les détonations de la foudre. Un temps d'arrêt pour le changement des décors et, tout à coup, éclate le chant triomphal de l' « Alleluia », tandis que sur la scène s'élève lentement de sa tombe, le front illuminé de gloire, le Christ, vainqueur de la mort. L'assistance éclate en applaudissements à la vue de cette apothéose.

Toutes ces compositions musicales sont très belles et leur exécution n'a rien laissé à désirer. M. Paul Capelle a dirigé avec talent ses chanteurs; grâce à la préparation patiente qu'il leur avait fait subir, il a contribué à rehausser les beautés de la tragédie, et pour une large part à en assurer le succès. Il lui revient de ce fait et à ses chanteurs les plus sincères félicitations.

PÈLERINAGE DU LUNDI DE PAQUES. — Chaque année voit se renouveler le beau pèlerinage à N.-D. de Délivrance, au Bois de la Fontaine, et c'est par milliers que les pèlerins viennent, au début de la saison nouvelle, prier la Madone de Croix, la Vierge si vénérée dans tout le pays. Depuis quatre ans, grâce à une organisation sérieuse, le pèlerinage a beaucoup gagné en piété. Le clergé de la paroisse St-Martin s'efforcera de faire mieux encore cette année, et sera puissamment aidé par les dévoués sociétaires du Cercle Saint-Martin. Voici l'ordre des exercices du pèlerinage :

A neuf heures et demie, ouverture des grilles du parc pour le public, près de la ferme du château. — A neuf heures trois quarts, la statue de N.-D. de Délivrance sera prise à la chapelle du Croquet et portée processionnellement à l'autel, où se dira la sainte messe. Les diverses associations de Roubaix, Wattrelos, Wasquehal, Lannoy, Hem, Croix, etc., entreront par la grille qui se trouve près de la chapelle, route d'Hem, et escorteront la statue. — A dix heures, récitation publique du Rosaire en chant des cantiques à N.-D. de Délivrance. — A dix heures et demie, messe solennelle avec chants par les Associations. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Edouard, franciscain. Après la messe, le public suivra la procession pour reconduire la statue de la Vierge dans son sanctuaire.

N. B. — Les cartes d'invitation seront rigoureusement exigées au contrôle ; les demander à M. le Curé et MM. les Vicaires de sa paroisse.

BÉNÉDICTION DE DRAPEAU. — La « Chorale de l'Allumette », ancienne « Chorale des Mitrons », fera bénir sa bannière le dimanche 30 mars, à la messe de dix heures, en l'église St-Pierre. La « Fanfare du Créchet » prêtera son concours à cette cérémonie. A l'issue de la messe, banquet au siège de la société, estaminet Niffle, rue de la Makellerie. Le lundi de Pâques, à dix heures du matin, tirage de la tombola. La Commission nous prie d'exprimer ses remerciements aux généreux donateurs.

LE BANQUET des anciens militaires « La Revanche » aura lieu le premier dimanche de la foire de Roubaix, 6 avril, à une heure. La Commission a l'honneur d'inviter les sociétaires à prendre part au tir aux œufs, qui aura lieu le lundi de Pâques, à dix heures et demie du matin.

HEM

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Dans la brasserie de M. Delecroix, le nommé Louis Delerue, 38 ans, garçon brasseur, demeurant à Hem, a eu l'annulaire gauche écrasé par un tonneau. M. le docteur Coubronne lui a prescrit dix jours de repos.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Impressions pour Sociétés Financières ou Industrielles. **Actions. — Obligations. — Factures. — Bordereaux. — Quittances. — Circulaires. — Modèles divers. — Têtes de Lettre. — Registres. — Carnets, etc., etc.** — Livraison rapide. — Exécution soignée. — Prix modérés. 5

ACTUELLEMENT grande mise en vente des nouveautés de la saison au PALAIS DES NOUVEAUTÉS, 32-34, Grande-Rue, Roubaix. — Entrée libre.

Demandez partout les Timbres-rabais (verts). 2978

Plantes stérilisées, Couronnes. Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue

Berceau d'Argent. (Voir aux annonces).

Œufs frais, 13, rue du Bois.

TOUTES LES FEMMES SOUCIEUSES de leur beauté et de leur santé adoptent le corset « LE PRODIGIEUX ». En vente chez Mlles Bulteau, rue Saint-Georges, 22, à Roubaix, 2986d

Il ne faudrait pas que dans un bel élan de propagande contre l'alcool, les promoteurs des ligues anti-alcooliques, par ignorance ou excès de zèle, nous fassent tomber de Scharybde en Scylla. Il importe de bien établir que tous les vins français ou produits à base de vin, ainsi que les liqueurs bien fabriquées comme la chartreuse, non seulement peuvent être pris sans inconvénients, mais encore doivent être recommandés. Le « Dubonnet », vin tonique et apéritif, est dans ce cas. 2945

MAISON DU TAPIS
2, et 4, rue de la Gare, ROUBAIX
MEUBLES, TENTURES, LINOLÉUM
Demander devis d'installations complètes. Le meilleur marché de la région. 6543

WATTRELOS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un maçon employé à la gare annexe de Tourcoing, travaillant dans les chantiers du Sapin-Vert, est tombé accidentellement et s'est heurté la jambe gauche contre un pilier en maçonnerie. Il a reçu les soins de M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit quinze jours de repos.

CHRONIQUE MÉDICALE

Toutes les maladies proviennent de l'usure vitale. Le système nerveux fatigué par les travaux quotidiens, les préoccupations de chaque jour, les veilles, etc..., n'offre plus aucune résistance et la maladie apparaît. L'anémie, si dangereuse chez les jeunes filles, chez les jeunes femmes, la faiblesse nerveuse, la neurasthénie qui en résulte et fait de nos jours tant de victimes, l'arthritisme et son cortège : goutte, diabète, paralysie, albuminerie sont toujours le résultat d'un système nerveux épuisé.

Y a-t-il vraiment un remède ; et quel est-il ?

A ceci les plus grands médecins répondent que pour reconstituer le système nerveux, il faut recourir aux phosphates assimilables, qui sont les phosphates tirés des végétaux. Or, *il n'existe qu'une seule préparation qui les contienne* : c'est le MALT PHOSPHATÉ PINEL, dont les résultats sont consacrés par trois années de succès. Il suffit d'en faire l'essai pour se convaincre de l'excellence de ce remède. C'est la guérison assurée de la goutte, de la paralysie, du diabète, de l'albuminerie, de l'anémie, de la neurasthénie, des dyspepsies nerveuses et de toutes les affections qui ont pour symptôme la faiblesse générale. Le MALT PHOSPHATÉ PINEL se trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 2 francs la bouteille ; *mais bien exiger le véritable nom de Pinel*, afin d'éviter les nombreuses contrefaçons qui sont toujours de qualité inférieure. A défaut, il suffit d'écrire à M. Pinel, pharmacien-préparateur, 26, rue Baudin, à Paris, pour recevoir, contre mandat de 16 francs, huit bouteilles représentant la durée moyenne du traitement.

M. Pinel répondra gratuitement, par lettre, à toutes les personnes qui désireraient des renseignements plus complets.

Docteur MAIRE.

TOURCOING

CHRONIQUE ÉLECTORALE. — Nous recevons communication de la réponse suivante adressée par M. Groussau au « Progrès du Nord » et à l'« Avenir de Roubaix-Tourcoing », à propos d'allégations fausses produites par ces journaux :

« Lomme, ce 26 mars 1902.

» Monsieur le Rédacteur
» de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

» Bien que vos articles sur la 9e circonscription électorale de Lille ne soient pas d'une extrême bienveillance à mon égard, je ne puis m'empêcher de vous remercier de la question si précise que vous posez aujourd'hui en ces termes :

« M. Groussau s'est-il, oui ou non, étant candidat monarchiste à Saint-Malo, montré partisan du privilège des bouilleurs de cru ? »

« Je réponds catégoriquement : Non !

» Mais d'abord, je vous assure que vous commettez une première erreur en affirmant que j'ai été candidat monarchiste à Saint-Malo. J'ai déclaré, au contraire, oralement et par écrit, que j'acceptais la constitution républicaine, que je m'engageais à faire respecter la forme républicaine du gouvernement établie par la constitution. J'ai ajouté que, si, dans un Congrès des Chambres législatives réunies en assemblée nationale, quelqu'un proposait de supprimer la République, je m'y opposerais parce que la constitution, que j'accepte loyalement, le défend expressément.

» Je me suis donc présenté comme républicain, et non comme monarchiste.

» Et maintenant, me suis-je « montré partisan des bouilleurs de cru » ? Non. Lorsque j'ai été candidat à Saint-Malo, je n'ai formulé mon programme qu'en ce qui concerne les intérêts généraux. Quant aux intérêts locaux se rattachant notamment à l'agriculture, j'ai déclaré ne vouloir faire aucune promesse. Pendant toute la période électorale, je n'ai pas entendu dire un seul mot des bouilleurs de cru. On m'a beaucoup parlé du blé et du tabac, mais, je l'affirme sur l'honneur, il n'a jamais été question du privilège des bouilleurs de cru.

» Rien ne me gêne pour prendre la défense pleine et entière des intérêts de la culture et de la distillerie du Nord. Je veux y employer les connaissances spéciales que m'a procurées l'enseignement des questions administratives, économiques et fiscales. Dans la situation actuelle, si lamentable et si injuste, revendiquant l'application du grand principe de l'égalité devant l'impôt, je repousse la taxe différentielle des alcools et je demande la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

» En vain, vous prétendez que je suis « un étranger depuis peu de temps à Lille. » Je ne suis, en effet, à Lille, que depuis 27 ans seulement ! Mais est-ce donc si « peu de temps » qu'un large quart de siècle, à l'époque mobile où nous vivons ? Marié dans une famille du Nord, propriétaire à Lomme, j'ai donné ma vie, mes enfants, mes intérêts, et, je puis peut-être l'ajouter, mon activité et mon dévouement, à ce pays aimé du Nord, et je n'y serais qu'un étranger ! Je n'accepte pas cette injure.

» Veuillez insérer cette réponse dans l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* et agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

C. GROUSSAU. »

LES FUNÉRAILLES de Mme Charles Tiberghien-Lepoutre ont été célébrées mercredi matin, en l'église Saint-Christophe, devant une affluence considérable, telle qu'on en voit rarement. Le commerce et l'industrie de Tourcoing et de Roubaix y étaient représentés ; le personnel des importants établissements Charles Tiberghien et fils y assistait en entier. C'était une imposante manifestation d'estime pour cette honorable famille et de respect à la mémoire de la femme de bien dont les malheureux pleurent la mort.

UN INCENDIE A LA FILATURE DUVILLIER-WATINE. — UN OUVRIER RATTACHEUR BLESSÉ. — Un incendie qui aurait pu prendre les proportions d'un sinistre sans la promptitude des secours, s'est déclaré à la filature de coton de M. Duvillier-Watine, située rue du Tilleul.

Mercredi matin, vers sept heures, alors que les ouvriers et ouvrières de cet établissement étaient au travail, le feu a pris dans l'un des métiers renvideurs d'une salle de la filature, au deuxième étage. A la vue des flammes qui s'échappaient du métier, les ouvriers se mirent en devoir d'organiser les secours ; l'un des rattachers, Jules Guillerme, âgé de 43 ans, qui s'était introduit dans le métier, se trouva pris entre le porte-système et le chariot. Tandis qu'on essayait de le dégager de sa situation critique, le feu s'était propagé au métier voisin. Devant les progrès de l'incendie on dut avoir recours aux pompiers. Prévenus à sept heures cinq, ceux-ci étaient rendus sur les lieux presqu'aussitôt avec leur pompe à vapeur et le matériel accessoire. La pompe placée devant l'usine fut mise en batterie et sitôt après plusieurs pompiers munis du casque respiratoire et armés de lances purent s'introduire dans la salle remplie d'une fumée intense où ils combattirent le foyer avec succès. Peu après tout danger était conjuré et, à huit heures, les pompiers avaient réintégré leur casernement de la rue de la Paix.

La cause de cet incendie est quant à présent inconnue ; on l'attribuerait à l'échauffement de quelque pièce mécanique. Quant aux chiffres des dégâts on n'a pu les évaluer ; ils dépasseront toujours la somme de vingt mille francs à ce que l'on dit.

L'ouvrier rattacheur Guillerme, qui s'est introduit dans le métier renvideur afin d'essayer d'éteindre l'incendie, est atteint de contusions dans le côté gauche et à la cheville. Son état a nécessité l'intervention de M. le docteur Debuchy qui lui a donné ses soins. Le blessé a été ensuite reconduit à son domicile, rue du Levant. Guillerme devra subir une incapacité de travail d'une dizaine de jours, sans autres suites.

UN HOMME D'ÉQUIPE VICTIME D'UN ACCIDENT. — Mercredi matin, vers trois heures, un accident assez grave s'est produit sur les voies à la gare centrale. Un homme d'équipe, César Thorez, âgé de 32 ans, domicilié à Wattrelos, se trouvait occupé au « foulage » 38-607, quand tout à coup il perdit l'équilibre et tomba à la renverse sur le sol. Dans sa chute il s'est fait de fortes contusions à l'avant-bras gauche. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Fichaux. Son état nécessitera un repos d'une quinzaine de jours.

UNE CHUTE DANS UN ESCALIER. — Mardi soir, vers sept heures, un jeune ouvrier paqueteur, Henri Minaert, âgé de 19 ans, descendait l'escalier de l'établissement de MM. Gutkind frères, fabricants rue des Anges, où il est employé, quand soudain, par suite d'un faux pas, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Dans sa chute, il s'est fait une fracture au coude gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Brunet, le jeune ouvrier a été reconduit à son domicile, rue Rouget-de-l'Isle.

Son état nécessitera une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

UN VOL DE CHAUSSURES RUE MONTHYON. — La construction qu'on élève rue Monthyon pour le compte de M. Bésence, rue du Sentier, a été visitée par les malfaiteurs dans la nuit de mardi à mercredi. Une dizaine de serrures nouvellement posées ont disparu. Le propriétaire s'est plaint à la police. Une enquête est ouverte.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la filature de M. Motte-Dewavrin, rue des Anges, un magasinier, Emile Lefebvre, 19 ans, demeurant rue de Brest, 11, en manœuvrant des balles de laines a fait une chute et s'est blessé au côté droit. Huit jours de repos.

— A la filature de M. Charles Six, rue du Château, un garnoteur, Victor Leclercq, 26 ans, demeurant rue de la Malcense, s'est fait une entorse au poignet pendant son travail. Cinq jours de repos.

— Une ouvrière doubleuse, Marie Trentesaux, 17 ans, demeurant rue de Normandie, s'est fait une plaie à la deuxième phalange de l'annulaire gauche en travaillant dans l'usine de M. Dassonville-Dubar. L'incapacité de travail sera de sept jours.

12 portraits soignés avec prime 5 francs. 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing.

LE BROUTTEUX se recommande pour les articles de **PREMIÈRE COMMUNION** : livres, chapelets, images et objets de piété. Grand choix à des prix modérés. 803

MOUVAUX

IL N'EST BRUIT ici que de la démission un peu forcée d'un conseiller municipal qui, assure-t-on, n'était même pas, lors de son élection, dans les conditions d'éligibilité prévues par la loi. — Nous attendrons, pour être plus explicite, que le document officiel soit devenu public, mais il peut paraître étrange qu'il ait fallu deux ans pour s'apercevoir qu'un conseiller municipal n'avait pas le droit de siéger au sein de l'assemblée communale.

RONCQ

LA MORTALITÉ INFANTILE. — *Des moyens de la combattre.* — Nous avons sous les yeux une très intéressante brochure que M. le docteur Galissot vient de publier sur ce sujet. L'honorable praticien était mieux placé que quiconque pour parler de la mortalité infantile, car, chargé depuis 17 ans, de l'inspection des enfants du premier âge dans une circonscription fort étendue, qui comprend Roncq, Halluin, Bousbecque et Linselles, il a pu non seulement étudier les causes de ces ravages faits par la mort chez les jeunes enfants, mais aussi rechercher les remèdes. Les résultats qu'il a personnellement obtenus par les améliorations apportées dans son service méritent d'être signalés. La mortalité infantile qui, au début, était d'environ 30 à 40 pour cent, n'est plus actuellement que de 8 à 12 pour cent.

M. le docteur Galissot indique de quelle façon il est arrivé à obtenir ces résultats satisfaisants : il fait, en cela, œuvre éminemment utile et on ne peut que le louer sans réserve de l'initiative qu'il a prise de publier ses observations personnelles.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FRAUDE D'ALCOOL. — Le fraudeur, Edouard Maillard, arrêté dans les circonstances relatées dans notre édition d'hier, a été transféré à la maison d'arrêt de Lille. Celui-ci prétend toujours être monté dans la voiture à la Madeleine, ignorant son chargement et le nom du conducteur qui est toujours en fuite. Cependant, certaines indications permettent de croire que le fraudeur ne tardera pas à être arrêté.

HALLUIN

NOUS AVONS ANNONCÉ il y a quelque temps que M. Desailleurs, employé à la gare d'Halluin, était nommé à Roubaix en remplacement de M. Bosseau. Il y a eu là une erreur de nom et M. Boisseau est toujours attaché au service de la gare de Roubaix.

BRASSERIE DE L'ERMITAGE (Voir aux annonces)

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 29 et 27, *rue Royale*, à Lille, sont transférés et réunis 39, *rue Esquermoise* ancienne maison HENRI DELESALLE. 9832

LES ÉTALAGES DE PAQUES
à Tourcoing

Les étalages, lors des fêtes, et en particulier, de celles de Pâques, se parent tous de nouveautés et certains sont dignes d'être remarqués. Une promenade faite dernièrement nous permet d'en citer quelques-uns des plus beaux.

Rue Carnot, 3, la Maison COUPLEUX est toujours à la hauteur de sa réputation. Les beaux et peu coûteux instruments de musique qui la remplissent lui attirent les préférences des connaisseurs. La bijouterie et l'horlogerie tiennent une vitrine qui mérite, elle aussi, une mention.

Au 7 de la même rue, le magasin de Mme BROUX est, comme toujours, une merveille de bon goût. De fines broderies et de la belle lingerie alternent avec des gants PERRIN, dont la maison a le dépôt exclusif. Notons que le stock est entièrement renouvelé.

Rue de Tournai 36, c'est la Maison SOYEZ FILS, qui expose, elle aussi, un grand choix de maroquinerie et de cadeaux pour fêtes à des prix modiques. Des articles de voyage de toutes formes, mais tous très élégants, sont vendus à des conditions avantageuses.

A chaque saison, la Maison Flavien CATTEAUX, 20, rue de Tournai, donne aux dames adroites le moyen de faire elles-mêmes leurs chapeaux, en leur offrant, à des prix réduits, toutes fournitures de modes. Cette année, dans l'étalage, c'est une profusion de formes toutes nouvelles. Un choix très complet de chapeaux de deuil est aussi en magasin.

Le magasin de M. E. MARÉCHAL, 29 et 30, Grande-Place, offre dans ses superbes vitrines, un grand choix de bijouterie et de montres. L'on y voit aussi des garnitures de cheminée et des bronzes du plus bel effet. Tout y est beau, solide et surtout pas cher.

Au 7, rue Saint-Jacques, la Maison POUGET a garni ses vitrines de beaux et bons parapluies et de cannes « dernier genre ». Le tout, à des prix avantageux. Le rayon draperies est assorti selon le goût du jour et semble tout aussi intéressant que celui des parapluies.

Même rue, au 19, Madame DEWEZ-DHALLUIN a fait des merveilles dans son magasin de modes, agencé en art nouveau. Que de beaux chapeaux ! Aussi nos élégantes assiègent le magasin vraiment remarquable et, à coup sûr, presque unique dans la région.

Comme toujours, le magasin de lingerie « A LA PENSÉE » s'est mis en frais de bel étalage. Et il est, on peut le dire, des mieux réussis. Il s'y trouve de beaux articles en lingerie, cravates, etc. Quant aux gants, ils sont de toute fraîcheur et littéralement donnés.

La toilette, dit-on, dépend du buste. Il faut donc que les dames portent un corset qui fasse valoir leurs lignes. C'est alors qu'il faut voir les étalages du magasin « A SAINTE-BARBE », 29, rue Nationale, où se trouve un choix considérable de corsets de formes nouvelles, bien faits et de tous prix. Notons aussi de beaux corsages, jupons, fantaisies pour dames, etc., du meilleur goût.

Chaque année, on le voit, les magasins deviennent de plus en plus beaux et les Tourquennois n'ont guère à se déranger pour trouver tout ce qu'ils peuvent désirer.

BEX.

LILLE

SOCIÉTÉ DE CHRYSANTHÉMISTES DU NORD. — Dimanche, la Société des chrysanthémistes du Nord a tenu une assemblée générale, à l'effet de distribuer les récompenses décernées à la suite de l'exposition du mois de novembre 1901, et de procéder à un vote pour compléter le bureau de la société pour l'année 1902.

M. O. Fanyau, premier vice-président, présidait la séance, assisté de MM. Wulvéryck, vice-président ; Mulnard, secrétaire général ; Vérin, trésorier, etc., etc.

En ouvrant la séance à cinq heures, M. O. Fanyau fait l'historique de la société depuis qu'elle est reconstituée sur de nouvelles bases et retrace les phases difficiles qu'elle a dû traverser pour arriver à la situation où elle se trouve actuellement, situation des plus satisfaisantes, malgré les lourdes dépenses occasionnées pour sa réorganisation.

Il rend hommage au zèle et à l'activité des organisateurs de l'exposition de 1901, ainsi qu'aux lauréats qui se sont surpassés dans leurs apports de chrysanthèmes, et termine en faisant les vœux les plus ardents pour que l'exposition en préparation pour le mois de novembre prochain soit digne de ses aînées.

M. Vérin, trésorier, donne lecture d'un rapport sur les travaux de la société pendant l'année 1901 et fait connaître la situation financière, accusant une encaisse relativement importante.

On procède ensuite au vote, puis au dépouillement. La majorité étant acquise aux candidats présentés, le bureau et le Comité sont ainsi constitués pour l'année 1902 :

Président, M. Ph. de Montigny, propriétaire à Lille ; premier vice-président, M. O. Fanyau, propriétaire à Lille ; vice-présidents, MM. V. Wulvéryck, propriétaire à Canteleu-Lille ; Richard-Lesay, docteur en médecine à Lille ; et E. Mulnard, horticulteur à Saint-Maurice-Lille ; secrétaire général, M. Jules Nisse, horticulteur à Lezennes ; secrétaire-adjoint, M. Montaigne Quétu, marchand grainier à Lille ; trésorier, M. Vérin, chef de culture à Saint-Maurice-Lille.

Comité administratif : MM. Henri Bernard, jardinier à Pecq (Belgique) ; Cocheteux, jardinier à Lille ; Alfred Dengremont, jardinier à Loos ; Dagniaux, jardinier à Wattignies ; Armand Delannoy, jardinier à la Madeleine-lez-Lille ; Louis Delesalle, horticulteur à Thumesnil ; Camille Drapier, jardinier-chef à Armentières ; Pierre Dutrie, horticulteur à Steenwerck ; Lucien François, jardinier à Lomme ; Kirard, jardinier à Canteleu-Lille ; Saint-Léger, jardinier-chef de la ville de Lille ; Paul Thibaut, jardinier à Pérenchies.

Ces résultats ont été accueillis par de vifs applaudissements ; on a procédé ensuite à la distribution des récompenses aux lauréats.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — A l'église Notre-Dame, la société chorale célébrera la fête de Pâques et le jubilé de M. Julien Koszul, organiste de la paroisse depuis vingt-cinq ans, en exécutant la messe solennelle « en ré », avec soli, chœurs mixtes et orchestre de M. Julien Koszul (150 exécutants). — Solistes : Soprani : MM. Scalbert, Debruyne ; alti : MM. Hiroux, Tack ; ténor : M. Verneuil ; baryton : M. Dewispelaere ; basse : M. Desbarbieux. — A l'offertoire, grand chœur pour orgue, de M. A. Guilmant, exécuté par M. J. Koszul. Cette œuvre est la première pièce pour orgue, que M. Julien Koszul a interprétée en 1877, sur le grand orgue de l'église Notre-Dame. La messe sera précédée de l'« O Salutaris » en « sol majeur » (1re audition), de M. J. Koszul et terminée par le « Tantum Ergo » en « sol mineur » (1re audition) du même auteur. L'exécution sera dirigée par M. Albert Duhamel.

—— A l'église du Sacré-Cœur, la chorale exécutera, à dix heures, la messe à trois voix de Nicon Choron. Les soli seront chantés par MM. Léon Desnois, François Leerman, Gervais Hestman.

—— Un Obit sera chanté en l'église du Très-Saint-Rédempteur, le lundi 31 mars, à huit heures et demie, à l'intention des parents défunts des membres de l'Association des anciens élèves des Frères.

—— La Société de secours mutuels « Saint-Pierre » fera célébrer, le lundi de Pâques, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, une messe solennelle, à la mémoire de MM. Droulers-Prouvost, Pierre Catteau, M. et Mme Adolphe Catteau, MM. Bulteau-Lenglet, Mulliez-Eloy, Amédée Prouvost, Mme Leroux, MM. Edouard Réquillart, Henri Wattinne, Louis Watine, Georges Delplanque, François Destombe, Henri Desnoulliet, Ferdinand Lagache, Wibaux-Motte, Léon Voreux, Cavrois-Mahieu, Théodore Lagache, Paul Dazin, Auguste Wattinne. — Une quête sera faite au profit des écoles libres.

TOURCOING. — Jeudi soir, à huit heures précises, la chorale de Notre-Dame exécutera le « Stabat » de F. Dubois, et l'œuvre si pathétique de Gounod, « Lamentation de Jérémie », avec solos par M. Paul Deldyck. Le sermon sur la Passion sera donné par M. l'abbé Lebbe.

TOUFFLERS. — Aujourd'hui jeudi, à huit heures du soir, aura lieu le chant du « Stabat » par la chorale, suivi du Sermon sur la Passion, par M. l'abbé Delplanque, professeur à l'Université catholique de Lille.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille WARDAVOIR-GATEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie WARDAVOIR, décédée à Croix, le 25 mars 1902, à l'âge de 19 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi qui aura lieu le vendredi 28 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Pierre, à Croix (Créchet). — Le Service Solennel aura lieu le mardi 1er avril, à neuf heures, en ladite église. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Kléber, 10, près la Croix-Blanche.

Les gens sérieux se sont trop occupés de l'usage de leurs vêtements pour n'avoir pas réfléchi que le bon marché coûte toujours plus cher que le beau. En examinant bien les prix de la *Maison Vanderplancke*, on s'aperçoit que pour un ou deux francs de plus elle donne des tissus nouveaux et de première qualité : c'est ainsi que l'on peut y obtenir sur mesure de magnifiques pantalons à *12, 15, 18, 21 francs*, des costumes haute nouveauté à *45, 55, 65, 75 francs*, des pardessus demi-saison derniers modèles à *45, 48, 55 francs*

On connaît, du reste, de longue date la réputation de plus en plus justifiée de la *Maison Vanderplancke, rue de Lannoy, 5, à Roubaix* 92255

MARIAGES & FIANÇAILLES

—— Le lundi 31 mars, à onze heures et demie, en l'église d'Hergnies, sera célébré le mariage de Mlle Léona Jurion, fille de M. et Mme Jurion-Dupriez, avec M. Edouard Dubois, docteur en médecine à Hergnies.

—— Le mercredi 9 avril, en l'église de Salperwick, sera célébré le mariage de Mlle Madeleine de Coussemaker avec M. Henri de Chauvenet, lieutenant au 42e régiment d'infanterie.

NÉCROLOGIE

NÉCROLOGIE. — Les funérailles de M. Charles Wambergue, maire de Lynde, ont eu lieu mardi, au milieu d'une affluence considérable.

—— Mercredi matin ont eu lieu, en l'église de Marcoing, les funérailles de Mme Carette, mère de M. le doyen de la paroisse, décédée dans sa 71e année.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 26 mars
Présidence de M. Martin, vice-président

LES VOLS SUR LES CAMIONS. — Julien Kesteloot, âgé de 19 ans, demeurant à Roubaix, boulevard d'Halluin, a été arrêté en flagrant délit de vol sur un camion ; c'est un grand et fort gaillard, qui paraît n'avoir comme autre profession que le vol et la contrebande pour laquelle il a déjà été condamné. Samedi soir, vers sept heures et demie, deux domestiques de la teinturerie-apprêt de MM. Denis et Benoist, rue Corneille, se préparaient à rentrer leur voiture dans l'établissement lorsqu'ils s'aperçurent qu'une bande de voleurs opérait... derrière leur dos. Un homme était monté sur la voiture, en ouvrant la porte de l'arrière, et soulevait une pièce de drap, d'une valeur de six cents francs, pour la passer à deux individus qui se trouvaient à terre. Se voyant pincés, les trois voleurs prirent la fuite on ne put arrêter que Julien Kesteloot qui nie comme un beau diable. Il est bien forcé d'avouer qu'il était là, mais affirme, malgré plusieurs témoignages, n'avoir pas grimpé sur la voiture et n'avoir rien pris. « Je n'ai rien fait, déclare-t-il, j'étais seul. » Détail à noter : tandis qu'on le conduisait au commissariat de police, il jeta de sa poche un grand couteau dont il est heureux qu'il n'ait pu se servir. Julien Kesteloot est condamné à deux mois de prison.

UNE AFFAIRE DE VOL. — Eugène Malfait, maçon, demeurant à Roubaix, rue des Palmiers, faisait, samedi soir, vers neuf heures, la rencontre d'une fille de mœurs légères, Angèle Vanmeenen, 21 ans, peigneuse, rue Galvani, avec qui il se promena, rue Fourcroy et boulevard de Strasbourg. A un moment donné, la fille lui prit dans sa poche son porte-monnaie et le jeta à son ami qui attendait à quelques pas de là ; elle prit aussitôt la fuite. Après bien des recherches, Eugène Malfait retrouva la voleuse cachée dans les cabinets d'une cour de la rue Lacroix. Elle avoua le vol qui s'élevait à 32 fr. 50, et dénonça, comme complice, un nommé Camille Baetens, dont elle donna même l'adresse : mais, à cette adresse, cet individu était absolument inconnu ; elle a seulement cherché à égarer la police et à l'empêcher de mettre la main sur le complice. Angèle Vanmeenen, qui n'a pas d'antécédents judiciaires, s'entend infliger deux mois de prison, sans sursis : comme elle est Belge, il est fort probable qu'à l'expiration de sa peine elle sera reconduite à la frontière.

BIZARRE INVITATION. — Ulysse Lapanne a de curieuses notions de politesse. Se trouvant au cabaret l'un de ces soirs, il voulut danser et invita quelques jeunes filles qui refusèrent ; aussitôt il sortit son revolver et les en menaça. « La danse ou la vie ! » On le mit à la porte, il cassa plusieurs carreaux ; finalement il fallut requérir la police qui le coffra. Aujourd'hui il lui faut gémir sur la paille humide des cachots pendant quarante jours ; ce sera le moyen d'y apprendre la civilité puérile, mais honnête.

UNE SCÈNE DE MENACES. — Henri Debarge, 19 ans, rattaceur, à Roubaix, rue de Ma Campagne, cour Flamencourt, se trouvant en état d'ivresse, lundi, vers quatre heures du soir, cherchait querelle à son amie et la menaçait même de son couteau. L'agent Duhamel se mit à sa recherche et le retrouva blotti dans une meule de

---

FEUILLETON DU 28 MARS 1902 N° 225

La Mendiante de St-Sulpice

Par XAVIER DE MONTEPIN

ROSE & MARIE-BLANCHE

— Et où irons-nous ?

— Je te conduirai au spectacle... — Je veux te distraire... — Cela te plaira-t-il ?

— Je vous obéirai... — murmura la jeune fille pour toute réponse.

— Nous dînerons à six heures précises...

La jeune fille se retira.

Gilbert finit tranquillement de déjeuner, se promettant bien de verser le soir de nouvelles gouttes d'extrait de belladone dans le quinquina de la pauvre enfant.

—×—

La maison de santé du Docteur Giroux, à Joigny, était située dans la partie la plus pittoresque des environs de la ville, et son aspect n'avait rien de lugubre, au contraire.

Vue par un beau jour d'été, elle apparaissait aux visiteurs comme une vaste résidence d'agrément au milieu d'un joli parc admirablement entretenu.

Seulement de solides barreaux garnissaient toutes les fenêtres, excepté celles de l'appartement particulier du directeur.

Le Docteur Giroux, assisté par trois médecins adjoints et entouré d'un nombreux personnel, était un homme d'une cinquantaine d'années, d'une santé vigoureuse, et célibataire.

Depuis dix-huit ans il dirigeait la maison, achetée par lui deux cent mille francs, et il en avait fait un établissement de premier ordre dont on disait tout haut, généralement, beaucoup de bien, mais dont quelques-uns disaient, tout bas, beaucoup de mal.

Des gens malveillants, des envieux sans doute, avaient parlé de séquestrations arbitraires, de complaisances criminelles pour des familles riches qui voulaient, à tout prix, se débarrasser d'un membre gênant en le faisant interner comme fou.

Ces méchants bruits étaient arrivés aux oreilles de la justice.

On avait fait des enquêtes, envoyé des inspecteurs clairvoyants et sévères, mais comme on s'était trouvé dans l'impossibilité de découvrir le moindre fait délictueux, il avait bien fallu proclamer la parfaite honorabilité du docteur Giroux, sorti plus blanc que neige de ces épreuves.

Quant à ses mérites de spécialiste, personne ne les avait jamais mis en doute.

Le docteur Giroux ne s'était ému d'aucun bruit, se sachant assez habile pour ne jamais donner prise contre lui.

Déjà riche, il n'avait dans la vie qu'un objectif, atteindre le plus rapidement possible le chiffre de fortune qu'il ambitionnait : *trois millions*. — Une fois son rêve réalisé, il vendrait sa maison, se retirerait des affaires, et satisferait tout à son aise sa passion pour les lointains voyages.

Dans sa vie heureuse où tout lui réussissait, le docteur René Giroux avait eu cependant une plaie saignante.

Cette plaie c'était son frère Pierre, médecin comme lui, plus jeune que lui de quelques années, qui, très intelligent mais très vicieux, après avoir mangé sa part de l'héritage paternel, avait mal tourné, si mal tourné que, compromis à Paris dans une affaire d'empoisonnement et d'infanticide, il s'était entendu condamner par la Cour d'assises du département de la Seine, à dix ans de travaux forcés.

Heureusement pour le docteur René, cette condamnation, grâce au silence des journaux, ne fut connue de personne à Joigny, et, comme il avait rendu des services à un haut personnage, très influent, il obtint que son frère, après avoir subi sa peine en Nouvelle-Calédonie, ne serait point astreint à la surveillance et pourrait venir occuper chez lui une place de comptable.

Ce qui fut fait.

Pierre, du reste, vivait en reclus, et personne ne se doutait, ni au dedans, ni au dehors, du crime autrefois commis et de la peine subie.

Depuis quatre ans il occupait l'emploi à lui confié par son frère, et rien ne pouvait faire supposer que la tranquillité dont il jouissait pourrait, à un moment donné, se trouvait en péril. — Le malheureux oubliait ses compagnons de Nouméa.

Il était environ trois heures de l'après-midi.

Un violent coup de cloche venait de résonner à la grille de la maison de santé.

Le concierge sortit du petit pavillon qu'il occupait à proximité de l'entrée, et vint voir qui sonnait si fort.

Il se trouva en présence d'un homme d'une trentaine d'années, vêtu d'une façon très correcte et très élégante.

— C'est bien ici la maison de santé de M. le docteur René Giroux ? — demanda le visiteur.

— Oui, monsieur... — répondit le concierge en ouvrant la grille.

— M. Pierre Giroux n'habite-t-il pas aussi cette demeure ?

— Si, monsieur...

— C'est à lui que je souhaiterais parler.

— Veuillez vous rendre aux bureaux, monsieur... — Vous y trouverez certainement M. Pierre, le comptable de l'établissement. — Les bureaux occupent le rez-de-chaussée du bâtiment que vous voyez là, de l'autre côté de la pelouse.

Et le visiteur se dirigea vers le bâtiment désigné.

Un garçon de bureau vêtu d'une livrée bleu de roi à boutons de métal blanc vint à sa rencontre dans le vestibule et lui demanda ce qu'il désirait.

— Voir M. Pierre Giroux.

— M. le comptable est dans son cabinet.

Et le garçon désignait de la main une porte au dessus de laquelle se lisaient ces mots :

ADMINISTRATION. — COMPTABILITÉ. — ÉCONOMAT

Les trois services étaient réunis sous la direction de Pierre, auquel était adjoint un seul employé.

— Qui faut-il annoncer ? — reprit le garçon de bureau.

Le visiteur tira de la poche de son pardessus un portefeuille de cuir de Russie, et de ce portefeuille il sortit une carte qu'il tendit à son interlocuteur.

L'employé la prit, ouvrit une porte capitonnée et disparut.

Le nouveau venu, resté seul, tordait fièvreusement sa moustache.

Il semblait préoccupé.

— Nous allons bien voir... — murmurait-il.

La porte capitonnée se rouvrit. — Le garçon de bureau reparut et dit :

— Veuillez entrer, monsieur...

Le visiteur franchit le seuil, et la porte se referma derrière lui.

Pierre Giroux, debout, tenant à la main la carte qu'on venait de lui remettre, attendait.

— M. le vicomte de Grancey ? — fit-il en saluant l'arrivant qui s'inclina et répondit :

— Le vicomte de Grancey, oui, monsieur...

En entendant la voix qui prononçait ces mots, Pierre Giroux tressaillit.

Cette voix, il l'avait entendue déjà, mais où ?

Il regarda avec attention le visiteur et tressaillit de nouveau.

Ce visage, il ne le voyait certainement pas pour la première fois, mais, de même que pour la voix, ses souvenirs étaient vagues et confus.

— Veuillez vous asseoir, monsieur — dit-il — et apprenez-moi à quel motif je dois l'honneur de votre visite.

— Vous le saurez bientôt, monsieur, mais en attendant permettez-moi de vous adresser une question.

— Laquelle ?

— Celle-ci : — N'avez-vous pas fait, il y a quelques années, un long séjour en Nouvelle-Calédonie ?

Pierre Giroux frissonna de tout son corps et ses yeux parcoururent rapidement toute la pièce, comme pour s'assurer que personne n'avait pu entendre.

— Il a peur, se dit avec un sourire le pseudo-Grancey — je le tiens !

L'épouvante, en effet, une effroyable épouvante, naissait dans l'esprit du comptable.

Quel était cet homme qui connaissait à n'en pas douter son passé honteux, qui venait troubler sa vie calme, toute de travail et d'expiation ?

De nouveau il cherchait vainement à se souvenir, à mettre un nom sur ce visage dont l'impassibilité lui faisait peur.

(A suivre). XAVIER DE MONTÉPIN.